

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES**

Service : Actions et Programmes de Santé  
Dossier suivi par : Mme le Dr Maguy TAVE-JEANNIN  
Téléphone : 05.34.30.26.32 Fax : 05.34.30.26.17  
Courriel : maguy.tavé-jeannin@sante.gouv.fr  
Réf. : MTV/MDP  
P:\Gestion\_crise\grippe AH1N1\Ddass 31\masques\_ffp2\_chir\distribution  
masques\distri\_mai\_09\conseil ordre info

Toulouse, le 26 mai 2009

Le Directeur Départemental

à

Monsieur le Président du Conseil Départemental de  
l'Ordre des Médecins  
9, avenue Jean Gonord  
31500 TOULOUSE

**Objet : Grippe A/H1N1**

Dans le cadre de l'épidémie de grippe émergente A/H1N1, les professionnels de santé libéraux sont susceptibles de prendre en charge des cas suspects.

Ces professionnels ont été destinataires de kits de protection en 2007.

Afin d'assurer une protection de l'ensemble des professionnels de santé, il convient de procéder au réassort de ces kits, notamment auprès des professionnels de santé libéraux installés depuis janvier 2007.

Nous vous informons qu'un kit de protection comprenant 30 masques FFP2 et 50 masques chirurgicaux est envoyé par voie postale auprès des professionnels de santé installés depuis janvier 2007, par les services de la DDASS de Haute-Garonne.

Les professionnels n'ayant pas reçu le kit en 2007, ou ceux qui l'ont égaré, doivent transmettre à la DDASS leur nom et coordonnées téléphoniques par messagerie électronique à l'adresse suivante :

**dd31-act-sante-secr@sante.gouv.fr**

en inscrivant dans l'**objet** du message\* :

**grippe masques**

Je vous demande de bien vouloir porter cette information à la connaissance des professionnels inscrits à votre conseil de l'ordre, par les différents moyens à votre convenance.

La diffusion peut être faite directement sur votre site internet, par fax, par e-mail ou par courrier.

\* Ces messages seront traités de manière automatisée.

Il leur sera indiqué où se procurer les masques.

Le Directeur adjoint,

Eric LEMAITRE